

Que, dans l'éventualité où la session actuelle ne serait pas encore terminée le 22 août, la Chambre s'ajourne à cette date pour toute la journée de manière à permettre à tous les députés de toutes les provinces d'assister aux Jeux d'été de l'Ontario et de manifester ainsi leur appui aux athlètes canadiens.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin d'attirer l'attention de la Chambre sur une question d'importance nationale.

Lors de leur dernier consistoire ou conclave à Winnipeg, les libéraux n'ont pas présenté ni débattu une seule résolution au sujet de l'agriculture. Connaissant le peu d'empressement avec lequel le parti au pouvoir respecte la liberté d'information, faut-il en conclure que les résolutions ou les discussions concernant l'agriculture ont été débattues à huis clos? Étant donné ces circonstances, je propose avec l'appui du député de Perth (M. Jarvis):

Que le ministre de l'agriculture négligé, oublié et délaissé nous expose dans les trente secondes qui vont suivre, puisque c'est apparemment tout le temps que cela prendrait, le programme agricole complet du gouvernement.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES POSTES

LE SERVICE POSTAL À WINNIPEG—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Ayant appris par le Syndicat des postiers du Canada que la direction du bureau de poste de Winnipeg avait l'intention de mettre fin au service au guichet et de fermer la succursale postale D, située au 930, Portage Avenue, dès le mois de septembre, et étant donné que cette réduction des services postaux va causer des ennuis et des difficultés à la population du quartier, aux hommes d'affaires et en particulier aux personnes âgées, je propose avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre ordonne au ministre des Postes d'intercéder en faveur de la population de ce quartier de Winnipeg pour qu'on continue à servir les clients au guichet de la succursale postale D et que celle-ci demeure ouverte.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Questions orales

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA RÉUNION DU PREMIER MINISTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA—LA POURSUITE DES PROJETS D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si tout est arrangé pour sa rencontre avec le premier ministre Lougheed et, dans l'affirmative, pourrait-il nous dire quand et où cette réunion aura lieu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'apprends qu'il est question de tenir une réunion le vingt-quatre de ce mois à Ottawa, mais je ne suis pas encore certain que cette date ait été confirmée. Je suis ouvert; je pense...

Une voix: Avez-vous parlé du 24 mai?

M. Trudeau: Le 24 juillet. N'ai-je pas dit le 24 juillet? Il paraît que l'on a songé à différents endroits pour cette réunion; voilà où l'on en est pour le moment, il me semble.

M. Jarvis: Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre n'ignore sans doute pas que si l'échéance a été fixée à la fin de juillet, il y a aussi une échéance pour les projets de production d'huile lourde dans le nord de l'Alberta.

On estime qu'un de ces projets représente un investissement direct de sept milliards de dollars. Le ministre a sans doute vu les chiffres qui ont été publiés au cours de la fin de semaine; la mise en route de ce projet aura, paraît-il, des retombées de plus de neuf milliards de dollars pour l'Ontario et le Québec. En premier lieu, le ministre peut-il confirmer que ce chiffre est exact? En second lieu, peut-il nous dire à combien s'élèveront les pertes, à son avis, si la mise en chantier de ce projet est retardée d'un an, faute d'entente?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ne peux pas nier ni confirmer les chiffres qui ont été avancés par les sociétés en cause. Il convient de les considérer comme de simples estimations faites par des sociétés.

Je tiens à signaler au député que, comme il le sait, les sociétés Petro-Canada et Alberta Gas ont offert de se lancer dans un quatrième projet de mise en valeur des sables bitumineux dont le coût est évalué à dix milliards de dollars. Le gouvernement est donc parfaitement conscient de l'importance et des avantages considérables que représentent ces projets pour toutes les régions du Canada. Nous espérons que l'on arrivera bientôt à s'entendre sur un prix du pétrole et que ces projets pourront être mis à exécution.